



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	La matrice de sceau inédite de la famille Golonh (XIV ^e siècle)
Auteur	Alban PERES
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	février 2024
Pages	5 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (1 ^{er} trimestre 2024)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Alban PERES, « La matrice de sceau inédite de la famille Golonh (XIV^e siècle) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2024-2, février 2024, 5 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2024_002.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Jean-Christophe Blanchard (CNRS), Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), Guilhem Dorandeu (École française de Rome), Luisa Clotilde Gentile (Archivio di Stato, Torino), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen Normandie), Miguel Metelo de Seixas (Universidade Nova de Lisboa), Maria do Rosário Murujão (Universidade de Coimbra), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Ambre Vilain (université de Nantes), Inès Villela-Petit (BnF).

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**
SIRET 433 869 757 00016

La matrice de sceau inédite de la famille Golonh (XIV^e siècle)

Alban PERES

La découverte d'une petite matrice de sceau sur la commune d'Argeliers (Aude) permet de mettre en lumière les armoiries inédites de la famille Golonh.



1. *Vue d'ensemble*



2. *Face*



3. *Vue du dessus*

Coll. privée. Cl. Alban Pérès

1. Description

Réalisée en alliage cuivreux très rouge, cette matrice comporte une patine oscillant entre le vert et le marron. Mesurant 23 millimètres de haut, elle possède une prise terminée par une forme rhombique percée d'un trou en son centre afin d'y faire passer une chaîne ou un lien (*fig. 1*). Son possesseur pouvait ainsi la porter autour de son cou pour l'avoir à portée de main. La face, d'un diamètre de 17 millimètres, est gravée en son centre d'un écu de forme « français ancien », orné d'un lion naissant

soutenu d'une fleur de lis (*fig. 2*). L'écu est entouré d'un cercle en grènetis qui souligne la légende : ✠ S · G · GOLONH (Sceau de G... Golonh) gravée en capitales onciales. Le dessus de la face comporte une marque (un point) qui indique à son utilisateur le haut de la gravure pour l'apposer à l'endroit (*fig. 3*). Le poids de cette matrice est de 7 grammes. Le style de la gravure et la forme de la prise permettent de dater cette matrice du XIV^e siècle.

2. Composition héraldique

En France, les compositions héraldiques comportant un demi-lion (ou un lion naissant) isolé ne sont pas courantes. On peut citer les famille d'Antigny en Bourgogne (« d'or, à un lion naissant de sable »), Mersan en Normandie (« de gueules, au lion naissant d'argent »), de Moreuil en Artois (« d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à un lion naissant d'argent »), ou encore de Beaumont en Anjou qui porte des armes similaires. Mais la composition la plus proche que j'ai pu trouver se trouve sur le contre-sceau de Baudouin du Donjon qui est orné d'un lion naissant accosté à sénestre d'une fleur de lis (*fig. 4*). Il est apposé sur un document de 1201 conservé aux Archives nationales¹.



4. Moulage du contre-sceau de Baudouin du Donjon.
Arch. nat., Sc/D/2029bis

3. La famille Golonh

Cette famille du Carcassès est peu documentée. Pourtant, dès le début du XIII^e siècle, l'un de ses membres occupe une place importante au sein de la vicomté de Narbonne. L'individu en question est Philippe Golonh (Goloin, Golloanus), qui fut institué sénéchal de Carcassonne par Simon IV de Montfort l'Amaury en 1209² à la

1. Arch. nat., S/2249/64.

2. Aristide GUILBERT, *Histoire des villes de France*, Paris, t. 6, 1848, p. 484.

suite de la prise de la cité qui mit fin à la première croisade contre les Albigeois. Le 20 octobre 1219, Amauri VI de Montfort qui avait succédé à son père, concède à Philippe Golonh le château de Pépieux (situé à une trentaine de kilomètres au Nord-Est de Carcassonne) : *Donamus dilecto et fideli nostro Philippo, senescallo Carcassone, et heredibus suis castrum de Pipione*³. En février 1224, Amaury VI de Montfort renonce à ses droits sur ses terres d'Occitanie et les cèdent au roi de France Louis VIII qui maintient Philippe Golonh dans ses fonctions⁴. Pierre Sanglier étant mentionné comme sénéchal de Carcassonne en 1228, Philippe Golonh avait donc été remplacé à cette époque (peut-être était-il décédé).

Il est difficile d'établir la descendance du sénéchal Philippe Golonh car les sources manquent, mais d'après un certain nombre de documents, cette famille resta fixée dans la vicomté de Narbonne et dans le Carcassès. En 1253, on trouve le chevalier Philippe Golonh parmi les signataires d'une lettre adressée au roi Louis IX exprimant le mécontentement des seigneurs contre les prélats qui veulent s'exempter du droit de chevauchée⁵. Peut-être ce dernier était-il le fils du premier sénéchal de Carcassonne. En 1268, des lettres de Saint Louis prescrivent au sénéchal de Carcassonne de veiller à ce que les seigneurs et leurs familles résident dans la cité de Carcassonne. Parmi les seigneurs cités on trouve *D. Philippo Golonh seniori, et D. Philipo nepotis ejus et fratribus ejus* (le seigneur Philippe Golonh l'aîné, le seigneur Philippe Golonh son petit-fils et ses frères), ainsi que *D. Johannes Golonh cum uxor suas* (le seigneur Jean Golonh et sa femme)⁶. En 1269, la tenue d'une assemblée des trois états de la sénéchaussée de Carcassonne mentionne *D. Philippo Goloynh majori* (Philippe Golonh majeur). En 1274, des lettres du sénéchal de Carcassonne adressées aux seigneurs tenus au service d'ost mentionnent *Philippo Golonh, Guioto consobrino ejus* (Philippe Golonh et Guioto son cousin)⁷. En 1280, le sénéchal de Carcassonne mande aux principaux vassaux de la sénéchaussée de se tenir prêts afin d'accompagner le roi à Bordeaux. Parmi les personnes citées on trouve les héritiers de Philippe Golonh (sans que leurs prénoms soient spécifiés), ainsi que Guiot Golonh.

Au XIV^e siècle, période qui concerne notre matrice, on retrouve la famille Golonh citée dans plusieurs actes. En juillet 1315, Philippe le Hardi ordonne aux seigneurs de la région de Narbonne de faire provision de vivres et autres munitions pour trois mois dans leurs maisons de la cité de Carcassonne, et d'y tenir leur garnison complète afin de lever une armée contre Pierre III d'Aragon. Parmi les seigneurs cités on trouve Guyot Golonh, et les enfants de feu Philippe et de Guillaume Golonh ses frères⁸. À la même époque, Simon Golonh, coseigneur de Pomas, est porté sur la

3. Léopold DELISLE (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, 1840-1904, 24 vol., 1904, t. 24, p. 245.

4. *Ibid.*

5. Alexandre DU MEGE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1840-1846, 10 vol., t. 6, 1843, p. 99-100.

6. Alphonse MAHUL, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1857-1882, 7 vol., t. 5, 1857, p. 335.

7. Claude DEVIC et Joseph VAISSETE, *Histoire générale du Languedoc*, t. 4, 1742, p. 60.

8. Claude-Joseph TROUVE, *Essai historique sur les états généraux du Languedoc*, Paris 1818, p. 25.

montre des gens d'armes et de pied de la sénéchaussée de Carcassonne pour la guerre des Flandres⁹. Le 12 février 1320, dans un acte de paréage avec Aymeric de Croze, sénéchal de Carcassonne, qui stipule pour le roi de France Philippe V, c'est une Dame Fais (Fay, Fidis), veuve de Philippe Golonh, qui est mentionnée, tant en son nom que comme tutrice de ses quatre enfants mineurs. Dans cet acte, feu Philippe Golonh est cité comme coseigneur du château de Conques¹⁰. En avril 1321, une confirmation de ce paréage mentionne Philippe Golonh, comme coseigneur du château de Caux¹¹ (fig. 5). Nous retrouvons la veuve de ce Philippe Golonh qui se remarie avec Bernard Roger. Elle est mentionnée comme héritière d'Isabeau Golonh sa fille, et par ce fait apporte la coseigneurie de Caux à son nouvel époux qui devient seigneur de Caux dans sa totalité¹². En juillet 1327, Simon Golonh, Jean Golonh et dame Fays la veuve de Philippe Golonh, sont cités dans un acte de paréage concernant la seigneurie de Pomas (situé à une quinzaine de kilomètres au Sud de Carcassonne).



5. Emplacement des villes de Caux et de Conques par rapport à Carcassonne.

Carte générale de la France, 019, Carcassonne (détail).
BnF, département Cartes et plans, GE FF-18595 (19).

9. DU MEGE, *Histoire générale du Languedoc* (cité n. 5), t. 7, 1844, p. 42.

10. MAHUL, *Cartulaire et archives...* (cité n. 6), t. 6, 1882, p. 9.

11. Les registres du Languedoc sont conservés dans la série JJ (trésor des chartes) des Archives nationales.

12. MAHUL, *Cartulaire et archives...* (cité n. 6), t. 1, 1857, p. 61.

4. Conclusion

La découverte de cette matrice de sceau inédite permet d'exhumer les armoiries *a priori* inconnues d'une famille qui occupait une place centrale à Carcassonne aux XIII^e et XIV^e siècles. Et même si l'on voit qu'il est hasardeux de démêler une généalogie avec les maigres éléments disponibles, cela permet d'établir que la famille Golonh reste attachée à la région du Carcassès, et que certains individus portent des prénoms qui pourraient correspondre à la lettre G gravée sur la matrice (Guyot et Guillaume). Le lieu de découverte de l'objet quant à lui pose question car la commune d'Argeliers se situe aux confins de l'Aude et de l'Hérault, à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Est de Carcassonne. La cité se situe bien dans l'aire de la vicomté de Narbonne et possède un château attesté dès le XII^e siècle, mais cet édifice appartenait à l'abbaye de Quarante (située à 8 kilomètres au Nord-Est d'Argeliers) dès le milieu du XII^e siècle. Je n'ai découvert aucun lien particulier entre la famille Golonh et la ville d'Argeliers, hormis leur lien avec la vicomté de Narbonne. Il est donc possible que le propriétaire de la matrice qui nous intéresse l'ait égarée lors d'un voyage.